



AFRICAN YOUTH CONFERENCE

On Natural Resources and
Environmental Governance

(A Y C - N R E G 2 0 2 6)

DIRECTIVES RELATIVES AUX ÉVÉNEMENTS PARALLÈLES

FRENCH





AFRICAN YOUTH CONFERENCE

On Natural Resources and
Environmental Governance

Thème : Accélérer les innovations portées par les jeunes pour une économie verte en Afrique

Tentative Dates : 22 – 23 Octobre 2026



**Labadi Beach Hotel,
Accra**





À propos des événements parallèles de l'AYC-NREG 2026

L'AYC 2026 invite les institutions partenaires, les agences de développement, les acteurs du secteur privé, les organismes de recherche, les organisations de la société civile et les organisations dirigées par des jeunes à soumettre des manifestations d'intérêt (EOI) afin d'organiser des événements parallèles dans le cadre de la conférence. Les événements parallèles sont des sessions interactives conçues pour compléter et enrichir les discussions principales de la conférence.

Axes thématiques

Toutes les propositions d'événements parallèles doivent être alignées sur au moins l'un des axes thématiques de l'AYC-NREG 2026. Les candidats sont invités à consulter la note conceptuelle pour obtenir des informations détaillées sur ces thématiques;

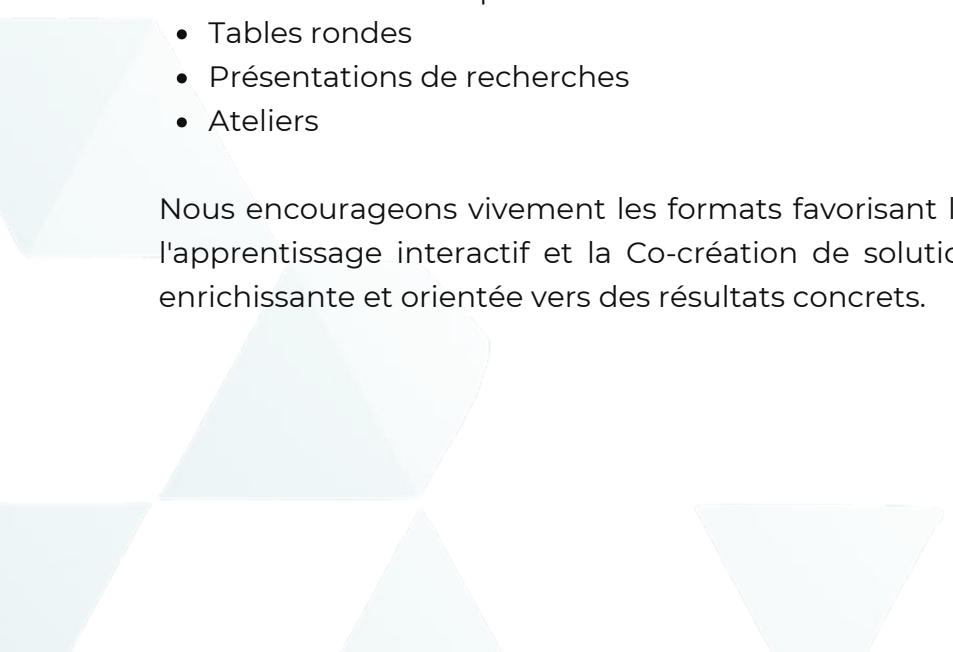
- 1- Agriculture durable et systèmes alimentaires**
- 2- Économie circulaire et gestion des déchets**
- 3- Fabrication verte et produits durables**
- 4- Transition énergétique**

Formats des événements parallèles

Les événements parallèles peuvent être organisés sous l'un des formats suivants;

- Présentations d'experts
- Tables rondes
- Présentations de recherches
- Ateliers

Nous encourageons vivement les formats favorisant la participation active du public, l'apprentissage interactif et la Co-création de solutions, afin d'offrir une expérience enrichissante et orientée vers des résultats concrets.





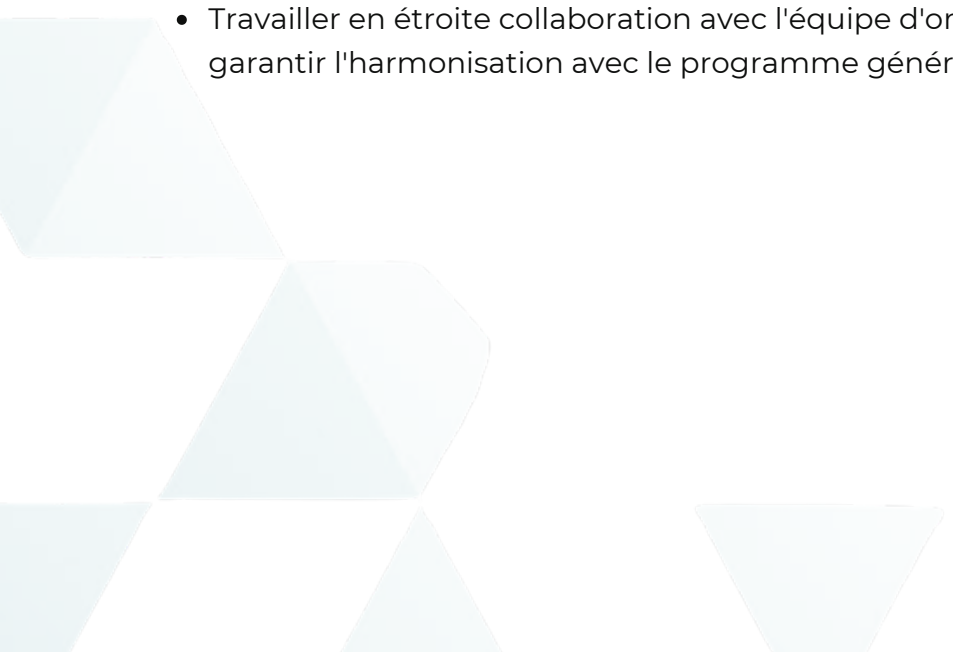
Critères de sélection

Les propositions seront évaluées selon les critères suivants :

1. Alignement avec le thème général et les axes thématiques de l'AYC 2026.
2. Clarté des objectifs et des résultats attendus.
3. Les collaborations entre plusieurs organisations pour coorganiser un événement parallèle sont fortement encouragées.
4. Pertinence, actualité et impact potentiel du sujet proposé.
5. Capacité à favoriser les partenariats, à générer des solutions innovantes et à produire des résultats concrets et exploitables.
6. Engagement démontré en faveur de l'inclusion des jeunes, de l'égalité des genres et de la représentation des personnes en situation de handicap (PSH).

Responsabilités des organisations hôtes

Les organisations sélectionnées devront :

- Assurer la conception du visuel (flyer), la facilitation et la mise en œuvre de leur événement parallèle.
 - Confirmer les intervenants, les panélistes et le format de la session dans les délais convenus.
 - Fournir à l'avance tous les supports et documents nécessaires à l'équipe d'organisation de l'AYC 2026.
 - Assurer la promotion de leur événement parallèle sur leurs plateformes de médias sociaux.
 - Travailler en étroite collaboration avec l'équipe d'organisation de l'AYC 2026 afin de garantir l'harmonisation avec le programme général de la conférence.
- 



Informations importantes



Logistique et appui

Le Comité d'organisation de l'AYC 2026 :

1. Mettra à disposition un espace dédié ainsi que les équipements audiovisuels de base pour chaque événement parallèle approuvé.
2. Les organisations hôtes seront responsables de toutes les autres dispositions logistiques, y compris tout équipement, matériel ou ressource supplémentaire nécessaire au bon déroulement de leur session. Bien que l'équipe d'organisation puisse apporter un appui complémentaire lorsque cela est possible, la responsabilité principale de la planification et de l'exécution incombe à l'organisation hôte.
3. Chaque organisation hôte devra désigner au maximum deux (2) représentants officiels qui serviront de points de contact principaux pour l'événement parallèle.
4. L'AYC prendra en charge les repas et les rafraîchissements uniquement pour les deux (2) représentants officiellement désignés.
5. Tous les autres frais logistiques, notamment les déplacements, l'hébergement et la restauration des autres membres de l'équipe d'organisation ou des participants, resteront entièrement à la charge de l'organisation hôte.

Soumission des propositions
Les manifestations d'intérêt doivent être envoyées par courrier électronique à l'adresse suivante : ayc@syndghana.org

Pour toute information complémentaire
Veuillez contacter l'équipe d'organisation de l'AYC 2026 via l'adresse électronique mentionnée ci-dessus.





galerie de photos









AFRICAN YOUTH CONFERENCE



On Natural Resources and
Environmental Governance



**STRATEGIC
YOUTH NETWORK
FOR DEVELOPMENT**



YOUTH-NREG
YOUTH IN NATURAL RESOURCES AND ENVIRONMENTAL GOVERNANCE